

SCoT : en route vers l'approbation !



Fin de l'enquête publique

Après consultation des collectivités et personnes publiques associées pour avis sur le projet de SCoT des Territoires de l'Aube, de juin à septembre, c'était au tour du public d'émettre ses éventuelles observations, du 29 octobre au 29 novembre.

Le dossier complet du SCoT était consultable durant toute la période d'enquête publique sur le site du syndicat et du registre dématérialisé ainsi qu'aux sièges du syndicat et des 9 EPCI. La commission d'enquête a tenu en parallèle 20 permanences dans ces mêmes lieux, renseignant au besoin les visiteurs et recueillant leurs remarques.

Au terme de l'enquête, 12 observations ont été déposées sur les différents registres : habitants et associations se sont notamment exprimés et ont ainsi pu porter à la connaissance du syndicat DEPART propositions ou remarques.

Après réception du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, le syndicat pourra procéder à d'éventuels ajustements du document pour tenir compte des avis émis pendant la consultation et des observations formulées durant l'enquête publique. Le rôle du SCoT comme espace de conciliation des différents enjeux d'aménagement du territoire, prendra ici tout son sens.



L'approbation finale du SCoT par délibération du comité syndical est prévue le 10 février 2020.

20 janvier 2020
Modification du SCoT suite à la consultation
et à l'enquête publique

10 février 2020
Approbation du SCoT

10 avril 2020
Entrée en vigueur
du SCoT



Le SRADDET, schéma régional d'aménagement, est adopté

C'est une date importante pour les collectivités et les acteurs du Grand Est : le 22 novembre 2019 signe l'adoption par la Région de son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.

Parmi les 30 règles du fascicule, 22 s'imposent aux SCoT dans un rapport de compatibilité. Afin d'accompagner les territoires face à ces nouveaux défis, la Région lance le réseau régional des SCoT ce 18 décembre.



3 décembre : labellisation du PAPI troyen !

Depuis 2013, Etat et collectivités du territoire travaillent en étroite collaboration pour élaborer un Programme d'Actions de Prévention des Inondations à l'échelle du territoire de la Seine supérieure (depuis les sources de la Seine en Côte-d'Or jusqu'à la confluence Seine et Aube dans la Marne).

Pour permettre la mise en œuvre des nombreuses actions fléchées et leur financement, le PAPI doit faire l'objet d'une instruction suivie de labellisation devant les instances nationales (Commission Mixte Inondation) et de bassin (Plan

Seine). Appuyée par l'avis favorable de ce dernier lors de sa séance du 14 novembre, la CMI a labellisé le dossier le 3 décembre.

Le portage de fiches-actions par une structure porteuse de SCoT a particulièrement été salué par le jury de la CMI, les enjeux d'aménagement du territoire et de gestion du risque ne pouvant être dissociés.



Un Forum Climat 2019 plébiscité

Il s'agit désormais d'un rendez-vous bien connu des habitants : Troyes Champagne Métropole, avec l'appui de l'association Terre avenir, organisait cette année la 6^{ème} édition du Forum Climat.

La fréquentation des différents ateliers, expositions, animations est en nette progression : entre 2600 et 2800 personnes s'y sont intéressées, avec une proportion estimée de 50% scolaires et 50 % grand public. Notamment, 56 classes de 37 établissements (écoles, collèges et lycées) ont participé, soit deux fois plus de jeune public qu'en 2017.



En réponse à la thématique "Environnement et Santé", le syndicat a partagé un affichage synthétique sur kakemono avec la Préfecture de l'Aube, sur la valorisation et le développement des circulations douces sur le territoire.